

COP21 : visite « coulisses » d'une école modèle de l'écologie urbaine

Lundi 9 novembre à 13h30, groupe scolaire Olivier de Serres (15e)

A l'approche de la Conférence mondiale sur le Climat (COP21), la Ville de Paris vous propose de visiter l'Ecole Olivier de Serres, une école modèle de l'écologie urbaine qui sensibilise les enfants aux enjeux de la biodiversité.

Lundi, nous vous proposons de découvrir le groupe scolaire Olivier de Serres, un établissement modèle de l'écologie urbaine, aux côtés d'un architecte et de l'équipe de l'établissement. Vous assisterez également à l'un des ateliers de jardinage qui est proposé aux élèves de CM2.

Le réaménagement du groupe scolaire Olivier de Serres est inédit : pour la première fois à Paris, les enfants ont pu suivre pas à pas chaque étape du projet et des travaux. Au travers d'ateliers de sensibilisation aux questions d'urbanisme, de l'étude des cinq projets reçus dans le cadre du concours d'architecture, d'une participation au jury de sélection et de visites du chantier, ils ont eu l'occasion d'exprimer leur avis et de s'approprier pleinement leur future école.

Après trois ans de travaux, pour un budget total de 27M€, le groupe scolaire Olivier de Serres peut aujourd'hui accueillir jusqu'à 8 classes de maternelle, 12 classes d'élémentaire, 1 classe d'adaptation et comporte plusieurs salles pédagogiques, dont une bibliothèque bordée d'une terrasse où est aménagée une mare, et une serre qui permet aux enfants de s'initier au jardinage.

Cette école, conforme au Plan climat énergie de la Ville de Paris, est titulaire de l'éco-label. Il est doté de 200m² de panneaux solaires – qui permettent de couvrir 39% des besoins en énergie de l'eau chaude sanitaire –, de 420m² de façade plantés, de 700m² de toiture végétalisés – qui accueillent notamment un jardin zen – et d'un jardin pédagogique de 400m² avec verger et potager, pour le plus grand plaisir des enfants.

En complément de ce cadre d'apprentissage idéal et grâce à une équipe éducative dynamique et créative, les enfants bénéficient de nombreuses activités autour de la biodiversité.

A noter pour les photographes et caméramans. Nous vous rappelons que la diffusion de l'image d'un mineur nécessite une autorisation de ses représentants légaux. Il est indispensable de vous y conformer.

Horaire et lieu :

Lundi 9 novembre à 13h30, groupe scolaire Olivier de Serres, 20 rue de la Saïda (15e)

Contacts presse à la Ville de Paris pour la COP21 :

Presse française : Alison Hadjez / alison.hadjez@paris.fr / 01.42.76.49.6

Presse internationale : Mélanie Rigaud / melanie.rigaud@paris.fr / 01.42.76.49.61